

Une aide d'urgence avec Impulsion Résistance Normandie



En partenariat avec la Région Normandie, l'agglomération du Cotentin active le dispositif "Impulsion Résistance Normandie" à destination des entreprises locales les plus affectées par la crise sanitaire. À la clé, une aide de 1 000 € par salarié pour les entreprises bénéficiaires.



Vous pouvez disposer de cette aide si :

- Votre entreprise compte moins de 5 salariés et présente un Chiffre d'Affaires annuel de plus de 8 000 € dans les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'évènementiel.
- Votre entreprise ne bénéficie pas du Fonds National de Solidarité (FNS) et enregistre une baisse de Chiffre d'Affaires entre 30% et 50% (au-delà de 50% le soutien relève de l'Etat).

Quelle démarche devrez-vous effectuer ?

- Déposez **jusqu'au 6 décembre** votre demande d'aide sur la plateforme : nor-impulsion-relance.mgcloud.fr
- Les dossiers des entreprises n'ayant bénéficié d'aucun soutien seront prioritaires.
- Les entreprises bénéficiant du Fonds National de Solidarité et dont le montant des charges fixes mobilise en grande partie ou totalement les aides perçues, pourront néanmoins faire l'objet d'une étude particulière.

Comment sera versée votre aide ?

Après instruction de votre dossier par l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN), vous pourrez recevoir dès le mois de décembre une aide de 1 000 € par salarié, plafonnée à 5 000 €.